



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 29 OCTOBRE 2024 À 18 H 30 AU 11 CHEMIN BLUE SEA,
GRACEFIELD (QUÉBEC), JOX 1W0

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale par intérim
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Joëlle Laroche, administratrice

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par
intérim et secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les
administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h30.

CSSHBO-013-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame
Katherine Fiset d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24
septembre 2024
4. Affaires découlant du procès-verbal du 24 septembre
2024
5. Parole du public
6. Rapport de la présidente
7. Rapport de la direction générale
8. Nomination d'un responsable du traitement des plaintes
9. Frais d'affiliation RSEQ
10. Modernisation, mise aux normes et entretien d'un
ascenseur : École secondaire Sieur-de-Coulonge (MDB-
026J)
11. Structure administrative des gestionnaires
12. Varia
13. Date, heure et lieu de la prochaine séance
14. Clôture de la séance
15. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-014-2024-25

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2024

- CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;
- IL EST PROPOSÉ

par monsieur Philippe Laramée ET APPUYÉ par madame Julie Carle de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2024 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 24 septembre 2024

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière rencontre. Il revient notamment sur les modifications apportées à la résolution sur le budget.

Il indique qu'un suivi concernant le poste de directeur des ressources humaines sera fait au point concernant la structure administrative et que le portrait du personnel professionnel sera réalisé dans le rapport de la direction générale.

5. Parole du public

Aucun membre du public ne participe à la période de questions.

6. Rapport de la présidente

La présidente mentionne la retraite de monsieur Denis Rossignol et propose d'inviter monsieur Rossignol lors de la prochaine rencontre afin de souligner son départ.

La présidente a participé au Comité de partages des présidents de Centres de services scolaires du Québec. Ce comité, sous la gouvernance de monsieur Daniel Camirand, a permis aux présidences des centres de services scolaires du Québec de partager des pratiques gagnantes ainsi que les présentations qui ont lieu dans différents centres de services scolaires. Par exemple, il y a eu des présentations concernant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), le transport et des facteurs de réussite des élèves.

Ces présentations permettent aux administrateurs d'être mieux informés quand vient le temps de discuter des points à l'ordre du jour et de se sentir plus inclus dans la prise de décision.

(madame Lisa Danis prend son siège à 18h35)

7. Rapport de la direction générale

Madame Nadine Carpentier commence par faire une courte présentation de son profil professionnel et personnel pour souligner son entrée en tant que Directrice générale par intérim au Centre de services scolaire.

Elle fait le point sur les représentations de la direction générale lors du dernier mois.

Monsieur Laramée demande comment se déroulent les forums DG. De plus, il souhaite savoir si un pouvoir d'influence peut être mis de l'avant dans ces rencontres par les directions générales. Madame Carpentier lui indique qu'il arrive que les directions générales soient simplement avisées d'une directive à mettre à place, mais que leurs questions et leurs commentaires pourraient permettre aux autorités compétentes de se repositionner, s'il y a lieu.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La directrice générale par intérim mentionne aussi aux administrateurs qu'elle a donné une entrevue sur la pénurie du personnel professionnel. Elle revient sur les chiffres entourant le personnel professionnel et elle indique que nous ne pouvons pas remplacer ces postes par du personnel non légalement qualifié. Elle revient sur les données inscrites dans le tableau de bord de l'éducation afin que les administrateurs aient un portrait global des 43 professionnels au Centre de services scolaire.

Madame Carpentier félicite mesdames Isabelle Nadeau et Julie Martin de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge (ESSC) pour le prix du passeur culturel remis par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Madame Julie Martin indique qu'il y a des choses qui se passent à l'ACELF que nous aurions intérêt à partager dans la communauté puisque cela influence directement nos résultats. À l'école, les enfants apprennent à parler français, mais ils vivent en anglais.

Madame Carpentier revient également sur le Gala Force Avenir et souligne les réussites de monsieur Stéphane Vallée et de Martin Bertrand. Monsieur Philippe Laramée indique que ces réussites sont également porteuses de motivation pour les équipes dans les écoles.

(madame Katherine Fiset quitte son siège à 19h05)

(madame Katherine Fiset reprend son siège à 19h13)

CSSHBO-015-2024-25

8. Nomination d'un responsable du traitement des plaintes

- CONSIDÉRANT** la sanction, le 2 juin 2022, de la Loi sur le protecteur national de l'élève (chapitre P-32.01);
- CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur, le 28 août 2023, des articles 23 à 51 de cette loi concernant le processus de traitement des plaintes;
- CONSIDÉRANT** l'article 24 de cette loi stipule que le responsable du traitement des plaintes est désigné parmi les membres du personnel du Centre de services scolaire par le Conseil d'administration;
- IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin:

1. que soit désignée monsieur Richard Leblanc pour agir à titre de responsable du traitement des plaintes;
2. que soit nommé monsieur Richard Leblanc, pour assumer ces responsabilités pour le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-016-2024-25

9. Frais d'affiliation RSEQ

- IL EST PROPOSÉ** par monsieur Philippe Laramée **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,81¢ par élève pour les établissements primaires, et de 0,91¢ par élève pour les établissements secondaires pour l'année scolaire 2024-2025. Cette affiliation symbolise la reconnaissance du Centre de services scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres
patentes de cette dernière.

Déclaration
d'assurance responsabilité civile

À titre de membre du Réseau du sport étudiant du Québec
en Outaouais, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais déclare détenir une assurance responsabilité civile
pour un montant minimum de 2 000 000 \$ par sinistre le
protégeant de façon adéquate, relativement à la réalisation de
toutes activités pouvant lui être confiées par le Réseau du sport
étudiant et devant se tenir sur ses sites ou tout autre site
identifié par elle. La police doit couvrir les périodes comprises
entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-017-2024-25 10. Modernisation, mise aux normes et entretien d'un ascenseur : École secondaire
Sieur-de-Coulonge (MDB-026J)

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure
50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière
2023-2024;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres
public le 11 septembre 2024 et que l'ouverture des soumissions
a eu lieu le 28 octobre 2024 à 13 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Steve Gilbert, ingénieur, pour JMCI Inc.
de retenir la proposition du plus bas soumissionnaire conforme;

NOM	Pavillon ou Centre	Montant (Excluant les taxes)
Ascenseurs Vertec Inc.	ESSC	375 700.00 \$
DLS	ESSC	397 000.00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service
des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue du
plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis ET APPUYÉ par madame Julie Carle :

1. que soit autorisée madame Nadine Carpentier
d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas
soumissionnaire soit Ascenseurs Vertec Inc. au
montant de trois cent soixante-quinze mille sept cents
dollars (375 700,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

11. Structure administrative des gestionnaires

Madame Nadine Carpentier fait le point sur la dotation du poste de direction des ressources humaines. La nomination de madame Maude Carpentier à titre de directrice des ressources humaines fait en sorte que le Centre de services scolaire doit modifier sa structure administrative pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

Elle présente aux membres la structure qui sera envoyée aux associations pour consultation tel que prévaut la politique locale de gestion des cadres, DG-02.00.

12. Varia

Aucun point n'a été ajouté à la rencontre.

13. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente informe les membres de la tenue de la prochaine rencontre qui aura lieu le 26 novembre 2024 à 18h30 au 331 rue du Couvent à Maniwaki.

14. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par la présidente, madame Sabrina Devlin, de clore la présente séance à 19h20.

15. Huis Clos

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.


Sabrina Devlin
Présidente


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

